

Le 31 octobre 2017

Objet : Projet de loi C-51

Madame la Ministre,

En cette période où l'intolérance envers les groupes religieux du Canada constitue une préoccupation grandissante, le devoir du Parlement d'assurer la protection des communautés de croyants est particulièrement vital. En tant que leaders religieux, nous sommes profondément préoccupés par la proposition du projet de loi C-51 de supprimer l'article 176 du *Code criminel* du Canada, qui offre des protections spécifiques à ces communautés.

L'intention déclarée du projet de loi C-51 est de supprimer les dispositions du *Code criminel* qui sont inutiles ou désuètes. Toutefois, les autres dispositions qui traitent des voies de fait, de la perturbation de l'ordre public, des menaces ou des actes d'intrusion n'offrent pas le même degré de protection que l'article 176. Elles ne reconnaissent pas non plus le caractère et la nature uniques des rassemblements religieux et le caractère unique des infractions commises contre la religion.

Il a été soutenu devant le Comité de la justice que la catégorie « membre du clergé ou ministre du culte » établie au paragraphe 176(1) exclut les leaders religieux non chrétiens. Bien qu'il ne semble y avoir aucun cas où les juges ont interprété le paragraphe 176(1) de cette façon, nous suggérerions que le libellé soit modifié pour indiquer clairement que tous les leaders religieux qui célèbrent un service religieux sont protégés par le paragraphe 176(1).

La liberté religieuse bénéficie d'une protection explicite et singulière de par la loi, et elle est considérée à juste titre comme un élément fondamental et d'une importance unique de tout notre système de droits de la personne. La suppression de l'article 176 reléguerait la liberté religieuse à un rang secondaire, impossible à distinguer des autres préoccupations relatives à la sécurité publique.

La suppression de l'article 176 affaiblirait la protection de la liberté religieuse au Canada, et elle présenterait un contraste radical avec la protection explicite consacrée par l'article 18 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)* et l'article 18 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)*. Ces pactes internationaux ont été rédigés parce qu'on a reconnu que le XX^e siècle a été marqué par une corrélation entre les violations de la liberté religieuse et certaines des pires violations des droits de la personne jamais vues. On a dit que la liberté religieuse est la première liberté, parce que là où elle s'épanouit, toutes les autres libertés s'épanouissent.

La *Charte canadienne des droits et libertés*, tout en accordant une protection spécifique à la liberté de conscience, de pensée, de croyance et d'opinion, assure aussi la protection explicite de la liberté religieuse, à l'alinéa 2a). Le *Code criminel* ne devrait pas être modifié en sens contraire.

La suppression de l'article 176 lancerait un mauvais message dans notre climat actuel. Selon un rapport de Statistique Canada publié en juin 2017, 35 % des crimes motivés par la haine déclarés en 2015 avaient pour motif la haine de la religion¹. Les crimes déclarés par la police qui ont été motivés par la haine contre la population musulmane ont augmenté de 61 % en 2015, et les crimes haineux contre les catholiques ont également augmenté. Les crimes visant la population juive au Canada ont représenté 13 % de l'ensemble des crimes haineux². Ces statistiques sont très troublantes pour toutes les communautés de croyants.

Une lecture de la Torah dans une synagogue, un service de prière dans une mosquée, un chant dans un temple sikh, un service du culte dans une église ou une procession religieuse à un endroit public, sont des activités communautaires qui sont toutes marquées par une rencontre avec le transcendant.

Un attentat contre une assemblée religieuse ou une agression délibérée contre un dirigeant religieux hors d'une maison de culte est un genre d'infraction qui diffère des autres perturbations de l'ordre public, voies de fait, menaces ou incitations à la haine. Une infraction contre les personnes pendant le culte se répercute sur toute la collectivité et touche chacun de ses membres. Une infraction contre une personne ou une communauté pendant le culte a des répercussions sur les adhérents de toutes les religions.

L'article 176 n'est pas désuet ni inutile. Dans un climat où les incidents contre les communautés de croyants deviennent plus nombreux dans l'ensemble du Canada, et compte tenu du rôle du *Code criminel* comme moyen de dissuasion et guide d'éducation de la société, nous croyons qu'il est essentiel de maintenir les protections spécifiques accordées par l'article 176 aux rassemblements religieux et à ceux qui les dirigent. Le maintien de l'article 176 assurera que le droit fondamental à la liberté de religion est protégé et que le respect des pratiques et observances religieuses des autres continue d'être une valeur canadienne reconnue.

En tant que leaders religieux, nous exhortons le Parlement à protéger l'intégrité et la sécurité de l'expression religieuse publique et à amender le projet de loi C-51 de façon à maintenir l'article 176 du *Code criminel*. Nous recommandons en outre que le Parlement modifie le paragraphe 176(1) de façon à assurer une protection explicite à tous les dirigeants religieux.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Yusuf Badat, President
The Canadian Council of Imams
Islamic Foundation of Toronto

Bishop Brian K. Magnus
The United Brethren Church in Canada

¹ <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/14832-fra.htm>

² Ibid.

Adriana Bara, PhD, Executive Director
Canadian Centre for Ecumenism

Msgr. Philip Renato Miclat, OMHS
Apostolic Catholic Church of Canada

Dr. Andrew Bennett
Senior Fellow, Cardus
Former Ambassador of Religious Freedom

Gary Moore, National Director
Grace Communion International Canada

Steve Berg, Executive Director
Canadian Conference of Mennonite Brethren
Churches

Father Anthony Mourad
St. George and St. Anthony Coptic Orthodox
Church

Rodney C. Bergen, President
Power to Change Ministries

The Rt. Rev. Bruce Myers OGS
Anglican Bishop of Quebec

Denys Blackmore, President/CEO
Every Home for Christ Canada

Rev. Zenji Nio
Abbot & Custodian of the Buddha, Panam
Buddhist Temple

Balpreet Singh Boparai, Legal Counsel
World Sikh Organization of Canada

Lee Nicholas-Patillo, President
Canadian Association for Baptist Freedoms

Michael and Caroline Brown, Directors
WEC International

Michael B. Pawelke, President
Briercrest College and Seminary

Rev. Dr. Robert Bugbee, President
Lutheran Church-Canada

Pax Christi Toronto
Member of Pax Christi International

Alberto Carbone, Pastor
MCI Canada

Rev. John Pellowe, CEO
Canadian Council of Christian Charities

Bruce J. Clemenger, President
The Evangelical Fellowship of Canada

Rabbi Reuben Poupko,
Beth Israel Beth Aaron Congregation,
Montreal

Rabbi Adam Cutler, President
Toronto Board of Rabbis

Kevin Raugust, President
Evangelical Missionary Church of Canada

John Denbok, Executive Director
SIM Canada

Peter Rigby, District Superintendent
The Wesleyan Church
Central Canada District

Tim Dyck, General Secretary
Evangelical Mennonite Conference

Roy Eyre, President
Wycliffe Bible Translators of Canada, Inc.

Steve Falkiner, President
Foursquare Gospel Church of Canada

William Fietje, President
Associated Gospel Churches of Canada

The Most Reverend Lionel Gendron, P.S.S.
Bishop of Saint-Jean-Longueuil
President of the Canadian Conference of
Catholic Bishops

Jen Garbin, Regional Minister
Christian Church (Disciples of Christ)

Rev. David Hearn, President
The Christian and Missionary Alliance in
Canada

David H. Johnson, PhD, President
Providence University College

The Rev. Susan C. Johnson, National Bishop
Evangelical Lutheran Church in Canada

Wayne Johnson, President & CEO
World Relief Canada

Steven Jones, President
Fellowship of Evangelical Baptist Churches in
Canada

Asif Khan,
National Secretary Public Relations
Ahmadiyya Muslim Jama'at Canada

Geri Rodman, President
Inter-Varsity Christian Fellowship

Rev. Darren Roorda
Director Canadian Ministries
Christian Reformed Church in North America

Rev. Dr. David Schrader, National Pastor
Congregational Christian Churches in Canada

Kevin Schular, Executive Director
Baptist General Conference of Canada

André Schutten, HonB.A., LL.B., LL.M.
Legal Counsel & Director of Law and Policy
Association for Reformed Political Action

Doug Sider, Executive Director
Brethren in Christ Canada

Imam Ilyas Sidyot
The Islamic Association of Saskatchewan
Saskatoon Inc.

Rev. Dr. Terry Smith, Executive Director
Canadian Baptist Ministries

Mike Stone, Executive Director
Vision Ministries Canada

Marijke Strong
Regional Synod of Canada
Reformed Church in America

Gerry Taillon, National Ministry Leader
Canadian National Baptist Convention

Dr. Jamal Taleb
Imam of the Islamic Centre of southwest
Ontario

Rev. Brian Kiely
Unitarian Church of Edmonton

Louis Girard and Shirley Tetreau
Focolare Canada

Willy Kotiuga, Chairman
Biblica Canada

William Taylor, Executive Director
Evangelical Free Church of Canada

Dr. Martin Kreplin
St. Andrew's Presbyterian Church
Moncton

Dr. Jason Van Vliet, Hon.B.A., M.Div., M.Th.,
Th.D.
Principal and Academic Dean,
Canadian Reformed Theological Seminary

David Lavigne, Bishop
Evangelical Christian Church in Canada
(Christian Disciples)

Rev. David Wells, General Superintendent
The Pentecostal Assemblies of Canada

Tim McCoy, Executive Minister
Canadian Baptists of Ontario & Quebec

Kenneth Wiedrick
Canadian Church of God

Gordon McDonald, General Superintendent
Pentecostal Holiness Church of Canada

YURIJ, Metropolitan
Ukrainian Orthodox Church in Canada

Kevin McKay, President
Partners International

Paul McPhail, General Secretary
Independent Assemblies of God International
(Canada)

Willard Metzger, Executive Director
Mennonite Church Canada

Wesley E. Mills, President
Apostolic Church of Canada